

Sujet : [INTERNET] enquête aire de grand passage . La Jarne

De : Poiret Claudine <poiret.claudinefrancis@orange.fr>

Date : 17/03/2024 17:09

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le préfet,

Je viens par ce mail , vous faire part de mon opposition au projet d aire de grand passage située à La Jarne, pour les gens du voyage.

Voici mes raisons:

-Une loi fait obligation de ces aires pour les communes de plus de 5000 habitants. Même si elle est incluse dans la CDA de la Rochelle, notre petite commune de 2600habitants ne peut supporter une telle charge et les nuisances qui en résultent: La surface de cette aire est disproportionnée par rapport à notre village et celui voisin de Salles et le nombre de gens du voyage. trop important pour nos structures qui ne pourront pas les absorber.. Et l' l on peut se poser la question des débordements sur les terres agricoles entourant la zone

Le principal problème est celui de l environnement et de l hygiène .Lorsque l on voit les amas d ordures aux abords du petit camp de gens du voyage à la sortie d Aytré, cela nous fait craindre le pire pour une aire de 250 caravanes.

Il se pose un problème d ordures mais aussi un problème d hygiène au niveau des toilettes provoquant des soucis au niveau de la nappe phréatique et des écoulements .qui vont se faire vers les marais et la plage d Aytré.

Les gens du voyage n ont aucune règle et n assument aucune charge. Nous n acceptons pas d avoir a payer les notes d eau d électricité et nettoyage, ainsi que les structures pour que ces personnes puissent venir passer leurs vacances dans notre agglomération.

Et dans le cadre de la laïcité, nous n avons pas à financer les activités religieuses de ces sectes évangéliques.

J espère Monsieur le préfet que mes arguments seront pris en compte dans la réflexion menée sur ce projet, et je vous prie de bien vouloir agréer l' expression de mes salutations les plus respectueuses